



**UNION DEPARTEMENTALE  
Force Ouvrière du VAL DE MARNE**

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex  
01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80  
[www.fo94.fr](http://www.fo94.fr) - e mail [fo94@wanadoo.fr](mailto:fo94@wanadoo.fr)

### **3EME JOUR DE GREVE à Biopath Unilabs bry s/marne**

Troisième jour de grève et les salarié(e)s sont autant déterminé(e)s et motivé(e)s dans leurs revendications surtout quand un employeur s'obstine !

Les tests RT PCR sont une nécessité afin de lutter contre la crise sanitaire du covid 19 et détecter ainsi de façon précoce les malades atteints pour les isoler en quarantaine et réduire alors la montée de l'épidémie.

Les salariés de **BIOPATH UNILABS** ne refusent pas cette montée en charge des tests, 5 à 8000 dossiers par jour, pris en charge par l'assurance maladie et payés 73.60 euros par test aux laboratoires d'analyse biologique . Seulement sous pression maximale, ils entendent aussi être reconnus dans de meilleures conditions de travail et de vie , dans une revalorisation salariale ; où vont ces 73.60 euros par test ?

Ce mouvement social est une réaction légitime des salariés, rassemblés dans une quarantaine de labos en val de marne, seine st denis, seine et marne, essonne et leur plate forme de traitement de bry sur marne.

Ils et elles ne refusent pas cette contrainte exceptionnelle mais réclament un autre mode de fonctionnement d'organisation et d'accueil des patients et une revalorisation salariale.

La seule réponse de la direction est le recours à des vigiles et le versement de prime en aout dernier et une probable à venir en octobre pour tous les cdd et cdi de plus de 6 mois, mais cela reste insuffisant dans cette situation où les salariés sont hyper sollicités !

En effet cela faisait depuis au moins dix années qu'il n'y a pas eu de revalorisation !

Deux négociations ont lieu , le 29 en soirée et le 30 après midi sans grand résultat, l'employeur campe sur sa position de chantage à l'emploi et de fermeture de l'entreprise si le mouvement perdure !

A cela **FO 94** répond que les pouvoirs publics seraient bien inspirés d'un tour de table afin de trouver réellement une solution salariale à ce problème indirect de la crise sanitaire . Mr le préfet du val de marne , Monsieur le responsable de la Direccte 94 agissez !

#### **Entre 250 à 300 PERSONNES sur les 480 SONT en grève CE 3EME JOUR POUR LEURS REVENDICATIONS :**

- augmentation de salaire de 200 euros nets par mois
- prime d'ancienneté calculée sur le salaire réel
- prime d'ancienneté supplémentaire de 3% à 18 ans et de 3% à 21 années
- prime forfaitaire de 1500 euros sans distinction
- reversion de 1.25 euros par test covid pour l'ensemble du personnel.

Il ne suffit pas que ce gouvernement préconise haut et fort par médias interposés, test, test, test,...primes, primes... avec des mesures de prévention !!! Il faut que les entreprises concernées suivent et les premières en ligne, les labo de biologie médicale dans la reconnaissance des personnels.

Au delà de la concertation, il faut conclure dans une réelle négociation, c'est une nécessité sanitaire dans la crise actuelle et le mouvement légitime des salarié(e) BIOPATH UNILABS le mouvement se poursuit...

Créteil le 1ER OCTOBRE 2020

#### **contacts**

ud fo 94 Marc BONNET 01 43 99 25 25  
Savana BARAT déléguée syndicale FO 06 60 16 40 88